



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Attaque au couteau à Nantes

Question au Gouvernement n° 612

### Texte de la question

#### ATTAQUE AU COUTEAU À NANTES

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Julie Laernoès.

**Mme Julie Laernoès** . Je tiens à réaffirmer notre solidarité aux victimes de l'attaque survenue au lycée de Notre-Dame-de-Toutes-Aides à Nantes, à leurs proches, à la communauté éducative, et à remercier nos forces de police et de secours. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP, SOC, EcoS et GDR ainsi que sur quelques bancs des groupes EPR et LIOT.*)

Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur mais aussi à ses collègues chargés de la santé.

Cette tragédie aurait mérité pudeur et respect. Elle aurait mérité la présence d'un responsable politique digne, venu témoigner de la solidarité de la nation. Pourtant, plutôt que de respecter le temps du deuil et de la gestion de crise, plutôt que de prendre le temps d'analyser les causes profondes d'un tel drame, M. Retailleau a choisi la voie de la récupération politique. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et GDR ainsi que sur quelques bancs du groupe EcoS.*)

Vous avez parlé d'ensauvagement, de déconstruction des repères. Mais la seule déconstruction, c'est celle de nos politiques publiques ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EcoS.*)

Prévention abandonnée, santé mentale sacrifiée, éducation délaissée. Cette tragédie n'est pas le révélateur d'un prétendu ensauvagement de la société mais bien de votre irresponsabilité.

Le constat est alarmant : alors que les hospitalisations psychiatriques d'adolescents ont bondi de 32 % en 2024, on ne compte qu'un infirmier scolaire pour 1 800 élèves. En Loire-Atlantique, il n'y a que 14 lits de pédopsychiatrie, soit 4,3 lits pour 100 000 mineurs. (*Mêmes mouvements.*)

Un membre du personnel du CHU de Nantes, cité par nos collègues Sandrine Rousseau et Nicole Dubré-Chirat dans leur rapport sur la prise en charge des urgences psychiatriques, alertait sur cette situation, en soulignant qu'elle empêchait la prise en charge de certains jeunes pourtant en situation de risque vital.

En total décalage avec ces réalités, vous répondez en proposant l'installation de portiques et la fouille de sacs.

On ne cachera pas les symptômes d'une faillite des services publics en durcissant l'autorité.

La véritable priorité devrait être au réarmement de nos services publics, dont le rôle est essentiel pour restaurer la cohésion et l'apaisement dans notre société.

Monsieur Retailleau, pourquoi agiter des fantasmes sécuritaires ? Pour masquer l'échec de votre gouvernement à défendre une politique ambitieuse pour protéger notre jeunesse ? Ou pour mieux faire votre campagne, au mépris des drames et de la réalité ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, SOC et GDR.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Mme Élisabeth Borne**, *ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.* Vous l'avez rappelé, un drame épouvantable est intervenu jeudi dernier dans le groupe scolaire Notre-Dame-de-Toutes-Aides. Vous étiez sur place avec moi, vous avez pu voir à quel point la communauté éducative était sous le choc.

Je veux tout d'abord avoir une pensée pour la famille, les proches de la victime, les élèves blessés. Je veux aussi rendre hommage au personnel de cet établissement qui est courageusement intervenu, permettant d'éviter un bilan plus lourd encore. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, EcoS, Dem et GDR.*)

Face à un tel drame, l'heure n'est pas à la polémique. Des actions doivent être menées sur deux plans.

D'une part, il convient d'agir sur le plan de la sécurité. Les travaux en faveur de la sécurisation de nos établissements scolaires, engagés depuis plusieurs années, doivent être poursuivis. Il est également nécessaire de poursuivre la lutte contre l'introduction d'armes blanches dans les établissements. C'est le sens des mesures engagées avec le ministre de l'intérieur, permettant des fouilles aléatoires de sacs devant les établissements.

D'autre part, il convient d'agir sur le plan de la santé mentale de nos jeunes, vous avez raison de le souligner. Des protocoles de repérage et d'orientation des jeunes vers des structures de prise en charge sont en cours d'élaboration dans nos établissements. Nous travaillons avec le ministre de la santé pour renforcer les efforts en la matière.

Au cours du mois de mai, nous organiserons des Assises de la santé scolaire. Ce temps de concertation sera l'occasion de marquer de nouvelles avancées dans ce domaine.

Notre réponse doit être globale pour s'assurer que de tels drames ne se reproduisent pas. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Julie Laernoès](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (4<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 612

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 avril 2025